



MUNICIPALITÉ SAINTE-MONIQUE

AVIS PUBLIC

UN AVIS DE MOTION POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT DE TAXATION 02-2021 A ÉTÉ DÉPOSÉ.

LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION AURA LIEU LE 23 FÉVRIER 2021.

TOUTE PERSONNE PEUT PRENDRE CONNAISSANCE DU PROJET DE RÈGLEMENT EN FAISANT UNE DEMANDE AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ.

DONNÉ LE 22 FÉVRIER 2021

Monique Manseau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim